ENTREE EN PREMIERE GENERALE

Choix des spécialités

La réforme du lycée a profondément modifié le cycle d'enseignement terminal général, en supprimant les filières pour créer un baccalauréat général unique.

Ce baccalauréat s'articule autour :

- de matières de tronc commun (tous les élèves les suivent de manière obligatoire) ;
- des matières de spécialités (tous les élèves doivent en choisir trois en première, puis deux en terminale) ;
- des matières optionnelles (que les élèves décident de suivre, ou pas).

L'établissement propose les spécialités suivantes :

Site de Ferney-Voltaire	Site de Saint-Genis-Pouilly
. Histoire-géographie, Géopolitique, Sciences politiques	. Histoire-géographie, Géopolitique, Sciences politiques
. Humanités, littérature et philosophie	. Humanités, littérature et philosophie
. Langues, Littératures et Cultures étrangères* (anglais ou espagnol**)	. Langues, Littératures et Cultures étrangères* (anglais)
. Littérature, Langues et Cultures de l'Antiquité (latin)	. Littérature, Langues et Cultures de l'Antiquité (grec)
. Mathématiques	. Mathématiques
. Numérique et Sciences Informatiques	. Numérique et Sciences Informatiques
. Physique-Chimie	. Physique-Chimie
. Sciences de la Vie et de la Terre	. Sciences de la Vie et de la Terre
. Sciences de l'Ingénieur	
. Sciences Economiques et Sociales	. Sciences Economiques et Sociales

ATTENTION :

- l'ouverture de ces enseignements est conditionné au fait qu'un nombre d'élèves suffisant l'aient choisi ;
- les élèves d'un site peuvent choisir un enseignement proposé sur l'autre site, qu'il devra alors rejoindre ;
- * :uniquement dans une langue étudiée en LVA ou LVB ; incompatible avec la langue 3, ou la langue de section internationale ;
- ** : cet enseignement pourra être déplacé sur le site de Saint-Genis-Pouilly en fonction de la préférence de site de la majorité des élèves qui l'auront choisi.
- certaines spécialités ne sont pas offertes par l'établissement :
    - Langue, Littérature et Culture étrangère (allemand, italien)
    - Arts

  si vous souhaitez l'une de ces spécialités, votre enfant pourra demander à changer d'établissement ; merci de le faire savoir sans tarder au professeur principal de votre enfant, pour être accompagné dans les démarches à suivre.

Vous devrez obligatoirement faire 4 vœux, classés de 1 (celui que vous préférez) à 4 (vœu de repli). L'établissement garantit vos deux premiers vœux (si les spécialités concernées sont bien ouvertes, en fonction du nombre d'inscrits), et essaiera de vous attribuer votre troisième vœu. En cas d'impossibilité d'accorder le troisième vœu, le quatrième vœu sera alors retenu.

Concernant le choix des spécialités, nombre d'entre vous s'interrogent sur les combinaisons souhaitables dans la perspective de l'orientation post-baccalauréat. Les bons choix sont ceux qui permettent la réussite. Choisir une spécialité en pensant qu'elle serait nécessaire pour accéder au supérieur, dans une discipline dans laquelle un jeune ne réussit pas, n'est pas une bonne stratégie. Intérêt du jeune et compétences dans la matière sont les deux éléments majeurs qui permettront l'épanouissement et la réussite de l'élève, et qui nourriront les bulletins et les dossiers de candidatures de résultats et appréciations positives.

Un outil intéressant pour alimenter votre réflexion : le site horizons21.fr, qui permet d'avoir une bonne idée des formations et des métiers plus directement accessibles en fonction des combinaisons choisies.